POUR INFORMATION, JUSTIFICATIF PREMIER DEMENAGEMENT DURANT LE SEMETRE S6 (SECOND SEMESTRE DE 1ER ANNEE). DEMENAGEMENT QUI M'A PENALISE UNE 1ERE FOIS (MOYENNE S6 : 14.1/20)

BELDJILALI Abdelkader

13, Cheminement du docteur Didier DASQUE

APT B5 - RD L'AFFINITY

31400 TOULOUSE

e-mail: kader.beldjilali@free.fr

mob.: 07 88 24 62 14

**CA IMMOBILIER** 

8, chemin des 7 deniers - BP 60401

31204 TOULOUSE

Toulouse, le 30 mars 2016

Objet : préavis de congé par lettre recommandée avec accusé de réception

Madame, Monsieur,

Par cette lettre je vous informe de mon intention de quitter le logement que j'occupe depuis le 25 août 2015, situé au 13, Cheminement du docteur Didier DASQUE - APT B5 – 31400 TOULOUSE.

Conformément à LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014, dite loi Alur, applicable aux communes mentionnés au premier alinéa du I de l'article 17 dont fait partie TOULOUSE, je respecterai un délai de préavis de 1 mois à compter de la réception de ce courrier.

Afin d'organiser au mieux l'état des lieux de sortie, je vous informe par ailleurs que mon déménagement est prévu dernière semaine d'avril 2016.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**BELDJILALI** Abdelkader

Ch Bellilele